



ENVIRONNEMENT

DÉPOSER SON SAPIN DE NOËL DANS UNE DÉCHÈTERIE VOUS RAPPORTE DES POINTS CLIINK

Publié le 26 décembre 2023 ⌚ Lecture 27 sec

Roanne



Agglo



Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page



Outils



Du 26 décembre 2023 au 31 janvier 2024, tout usager qui viendra déposer son sapin de Noël naturel sans décorations **dans les déchèteries de la Villette à Riorges et Mardeloup à Pouilly-les-Nonains**, se verra **créditer des points Cliiink** ! Pour cela, il vous suffira, au moment du dépôt de votre sapin, de présenter aux agents des déchèteries votre QR code, présent au recto de la carte Cliiink ou dans l'application. Ils le scanneront et vous serez ainsi crédités de **25 points sur votre compte**.

[Toutes les infos sur l'opération Cliiink](#)

